

RESUME

Cette étude comporte trois volets. Elle décrit d'abord l'évolution des activités militaires au Canada y inclus les exportations et les importations de matériel militaire. Elle donne différentes mesures de l'impact de ces activités et des exportations de matériel militaire sur l'économie canadienne. Ces impacts ont été obtenus à l'aide du modèle intersectoriel du Canada. Finalement, elle propose une méthodologie pour l'évaluation de l'impact d'un changement dans ces activités.

Malheureusement, nous n'avons pu obtenir les données nécessaires à l'application de cette méthodologie et au calcul de l'impact d'un programme de désarmement quelconque. Aussi, nos conclusions quant à un tel impact sont basées sur le calcul de l'impact de l'ensemble des activités militaires canadiennes.

Il ressort qu'il y a seulement deux secteurs, celui des avions et celui du matériel de télécommunications, qui comptent sur les dépenses du ministère de la Défense nationale et sur les exportations de matériel militaire pour plus de 7% de leur production totale. Advenant une disparition complète de ces dépenses et exportations, les deux secteurs pourraient connaître des difficultés certaines. Le problème risquerait d'être d'autant plus critique que la production de ces secteurs pour fins militaires est souvent concentrée dans certaines régions voire dans certaines villes et certaines entreprises. Par contre, dans n'importe quel projet de désarmement on conservera une place importante à la surveillance du territoire canadien et à un certain nombre de tâches civiles. Compte tenu de l'étendue de ce territoire, le besoin en avions de surveillance et en matériel de communications restera lui aussi très important. Il est donc assez peu probable que les achats du ministère de la Défense nationale en matière d'avions et de matériel de communications de même que les exportations de ces biens soient réduites à néant.

Les secteurs autres que ceux des avions et du matériel de télécommunications sont beaucoup moins touchés par les activités militaires. Advenant un programme de désarmement, la réduction des activités militaires par le ministère de la Défense nationale amènerait certainement une diminution de la production de ces secteurs. Mais en général, la réduction serait moindre que les pourcentages donnés dans notre étude. De plus, comme la plupart de ces secteurs produisent des biens et services qui peuvent être utilisés à des fins civiles, il nous semble raisonnable de dire que la diminution des activités des autres secteurs pourrait être compensée par des mesures assez générales de soutien à l'activité économique. Par contre, un programme de désarmement assez important pourra avoir un impact négatif sur la productivité de certaines industries canadiennes.